

Bac 2026 HGGSP : mémoires, guerres et environnement

Proposition de corrigé — non officielle. Métropole, jour 1, 16 juin 2026 : les deux dissertations au choix et l'étude critique de documents.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Dissertation 1 : les acteurs de la construction des mémoires

La mémoire d'un événement ne se réduit pas à la conservation de ce qui s'est passé. Elle sélectionne des expériences, leur donne une signification et les transmet à partir des préoccupations du présent. Les mémoires peuvent donc être plurielles, conflictuelles et changeantes. Comment différents acteurs contribuent-ils à leur construction, et pourquoi leurs interventions ne produisent-elles pas un récit unique ?

Des expériences individuelles aux mobilisations collectives

Les témoins et leurs proches donnent d'abord un contenu vécu à la mémoire. Un ancien combattant, une personne déportée ou un descendant de victime ne racontent pas le même événement depuis la même place. Le silence peut résulter du traumatisme, de l'absence d'écoute ou de la crainte de ne pas être cru. Il ne prouve pas une disparition du souvenir.

Les associations transforment ensuite ces expériences en demandes publiques : reconnaissance, commémoration, indemnisation ou accès aux archives. Elles disposent de relais, organisent des rencontres et mettent en circulation des témoignages. Dans le cas de la Shoah, le procès Eichmann à Jérusalem en 1961 rend particulièrement visible la parole des survivants. La justice devient alors aussi un lieu de transmission, tout en poursuivant sa fonction propre : établir une responsabilité individuelle.

Ces groupes ne sont pas homogènes. Leurs revendications et leur capacité d'expression varient selon les générations et les ressources disponibles. La construction mémorielle est ainsi une lutte pour obtenir une place dans l'espace public, autant qu'une conservation des traces.

Des institutions qui sélectionnent et officialisent

Les États interviennent par les programmes scolaires, les monuments, les cérémonies, les lois et les musées. En France, le récit dominant de l'après-guerre met longtemps en avant la Résistance et la restauration de l'unité nationale. Ce choix répond à une reconstruction politique ; il tend aussi à reléguer d'autres expériences, notamment la participation du régime de Vichy aux persécutions.

Le discours de Jacques Chirac lors de la commémoration de la rafle du Vélodrome d'Hiver, en juillet 1995, marque une reconnaissance de la responsabilité de la France dans les actes accomplis par l'État français. Une parole présidentielle peut donc modifier le cadre officiel de la mémoire, sous l'effet de travaux, de mobilisations et de controverses antérieurs.

Les institutions internationales participent également à cette reconnaissance par des tribunaux ou des commémorations. Leur intervention n'impose cependant pas une mémoire identique à tous les groupes concernés. Les responsabilités pénales établies et les récits transmis n'ont ni le même objet ni les mêmes procédures.

Des récits discutés par la recherche et la culture

L'historien travaille sur les traces en les confrontant ; il cherche à expliquer le passé plutôt qu'à représenter les intérêts d'un groupe. Il peut utiliser des témoignages, mais aussi montrer leurs oublis ou leurs contradictions. Les recherches sur Vichy, notamment celles de Robert Paxton, contestent ainsi l'idée d'une collaboration uniquement subie sous la contrainte allemande.

Les journalistes, écrivains, cinéastes et conservateurs diffusent ces débats auprès d'un public plus large. Un film ou une exposition peut déplacer le regard, mais reste une construction narrative : choix des voix, montage et contexte de diffusion orientent la réception. Les réseaux numériques multiplient aujourd'hui les possibilités de témoignage et de mobilisation, tout en facilitant la circulation d'informations décontextualisées.

Les mémoires se construisent donc par des interactions entre individus, groupes, pouvoirs publics et producteurs de savoirs ou de récits. Aucun acteur n'en détient durablement le monopole. Leur pluralité rend nécessaire un travail historique qui distingue reconnaissance des souffrances, usages politiques et établissement des faits.

Dissertation 2 : les formes de la guerre du XVIIIe siècle à nos jours

La guerre est un affrontement organisé qui poursuit des objectifs politiques. Depuis le XVIIIe siècle, ses moyens, ses acteurs et son emprise sur les sociétés se sont transformés, sans faire disparaître les formes plus anciennes. Comment passe-t-on des conflits entre puissances européennes à des affrontements mobilisant des sociétés entières, puis à des guerres mêlant acteurs étatiques et non étatiques ?

De la guerre dynastique à la mobilisation nationale

Au XVIIIe siècle, les monarchies européennes emploient surtout des armées régulières pour modifier un équilibre territorial ou diplomatique. La guerre de Sept Ans montre cependant que cette relative limitation des objectifs européens peut coexister avec un affrontement mondial, notamment colonial. Il faut donc distinguer guerre limitée et guerre sans conséquences massives.

La Révolution française transforme le recrutement et la légitimité de la guerre. La levée en masse de 1793 mobilise la nation et relie effort militaire, citoyenneté et défense du régime. Les campagnes napoléoniennes associent grandes armées, vitesse de déplacement et recherche de la bataille décisive. La résistance espagnole souligne toutefois que des combattants irréguliers peuvent épuiser une force supérieure.

Clausewitz analyse la guerre comme un instrument politique, soumis aux circonstances, aux passions collectives et à l'incertitude. Son modèle de guerre absolue ne décrit pas toutes les guerres réelles : objectifs, ressources et contraintes peuvent limiter l'affrontement.

L'industrialisation et les guerres totales

Les chemins de fer, l'industrie et les armes à cadence élevée permettent de concentrer des forces et d'approvisionner les fronts. Pendant la Première Guerre mondiale, la mobilisation concerne soldats, ouvriers, finances, propagande et populations civiles. Les fronts de position ne signifient pas immobilité des innovations : artillerie, aviation et chars modifient les moyens de combattre.

La Seconde Guerre mondiale amplifie cette mobilisation et la violence contre les civils. Bombardements, occupations, massacres et génocides font de la société elle-même un enjeu de destruction. Le génocide des Juifs relève d'une politique d'extermination, qu'on ne peut réduire à une conséquence ordinaire des combats.

L'arme nucléaire transforme ensuite le calcul des grandes puissances : la destruction réciproque possible soutient la dissuasion. Elle ne supprime pas la guerre. Durant la guerre froide, conflits conventionnels, guerres de décolonisation et interventions indirectes persistent, souvent avec des soutiens extérieurs.

Diversification des acteurs et coexistence des formes

Les guerres de décolonisation associent lutte nationale, guérilla, contrôle des populations et dimension internationale. Au Vietnam, la supériorité technique américaine ne produit pas la victoire politique recherchée. La relation entre moyens militaires et objectif politique reste donc centrale.

Depuis la fin de la guerre froide, groupes armés, organisations terroristes et entreprises militaires interviennent aux côtés ou contre les États. Les attentats ne deviennent pas pour autant synonymes de toute guerre : le terrorisme est un mode d'action. Les cyberattaques, la désinformation et l'usage de drones peuvent accompagner des opérations militaires, mais toute attaque numérique ne constitue pas automatiquement une guerre.

L'invasion russe de l'Ukraine en 2022 rappelle enfin la persistance de la guerre interétatique : fronts, artillerie et mobilisation industrielle coexistent avec les drones et les actions sur l'information. L'évolution n'est donc pas un remplacement linéaire de la bataille par la seule irrégularité.

Depuis le XVIII^e siècle, la guerre s'est étendue aux sociétés et a diversifié ses moyens. Les États restent des acteurs majeurs, tandis que les formes régulières, irrégulières et technologiques se combinent. Le lien entre violence organisée et finalité politique demeure essentiel pour comprendre ces transformations.

Étude critique : les États-Unis face à l'environnement

Le premier document est la préface présidentielle d'un rapport scientifique de novembre 1965. Lyndon B. Johnson y reconnaît les dommages causés par la prospérité industrielle et demande une mobilisation scientifique et administrative. Le second est un graphique publié par Our World in Data en novembre 2025, représentant les émissions de **CO₂ fossile territorial par habitant**, jusqu'en 2023. Leur confrontation montre une tension durable entre exploitation des ressources, protection et difficulté à modifier le modèle économique.

La prospérité produit des dommages reconnus

Johnson associe richesse, industrialisation, urbanisation et déchets. Son constat contredit l'idée que les effets de la croissance seraient alors entièrement ignorés. Il considère que les dispositifs existants ne compensent même pas suffisamment l'aggravation des pollutions. L'État fédéral se présente comme capable de coordonner une réponse, avec les scientifiques et les ingénieurs.

La courbe replace cette alerte dans une trajectoire plus longue : des niveaux très faibles au début du XIXe siècle, une forte hausse avec l'industrialisation, puis des émissions élevées au XXe siècle. Elle comporte des fluctuations, notamment une baisse lors de la crise des années 1930. Les consommations de charbon, puis de pétrole et de gaz, alimentent production, mobilité et modes de vie.

Une tradition de protection qui ne supprime pas l'exploitation

Les États-Unis ont développé une protection de certains espaces, dont Yellowstone, créé en 1872. Protéger un parc et contrôler les rejets industriels sont cependant deux politiques distinctes. L'une ne garantit pas la maîtrise de l'ensemble des pressions environnementales.

Le document de 1965 montre une confiance dans la recherche et l'action publique. La création de l'Environmental Protection Agency en 1970 illustre ensuite le renforcement des instruments fédéraux de réglementation. Associations, justice, États fédérés, collectivités et entreprises interviennent également, avec des priorités parfois contradictoires. Des activités extractives, l'automobile et l'étalement urbain entretiennent de fortes consommations d'énergie.

Des progrès à interpréter avec prudence

Sur le graphique, les émissions par habitant sont proches de vingt tonnes ou davantage à plusieurs moments de la seconde moitié du XXe siècle, puis diminuent nettement depuis les années 2000, jusqu'à un ordre de grandeur de quatorze à quinze tonnes en 2023. Ces lectures sont approximatives : le tracé ne fournit pas ici une valeur chiffrée pour chaque année.

La baisse peut être mise en relation avec l'efficacité énergétique, les transformations de la production et du mix électrique. **Le graphique seul ne mesure pas la contribution de chaque facteur**, ni l'effet précis d'une décision présidentielle. Il ne décrit pas toutes les pollutions abordées par Johnson : sols, eaux ou santé ne se réduisent pas au CO₂.

Il ne s'agit pas non plus des émissions totales, de tous les gaz à effet de serre, ni de l'empreinte incluant les émissions produites ailleurs pour les biens importés. Les deux documents sont donc complémentaires, sans être une série statistique unique. La préface exprime une intention politique ; elle ne prouve pas sa réalisation. La courbe montre une évolution mesurée, sans suffire à en établir toutes les causes.

Le rapport américain à l'environnement associe ainsi extraction, consommation et protection. La reconnaissance ancienne des dommages et la baisse récente des émissions par habitant révèlent des changements réels, mais ne démontrent ni la fin de l'exploitation ni une transition achevée.

Repères complémentaires

[Procès Eichmann, musée mémorial de l'Holocauste, acte créant Yellowstone en 1872, National Archives.](#)